RÈGLEMENT AYMON TRAIL 2027

L'association K-RAID Ardennes organise les samedi 13 et dimanche 14 février 2027 la 13ème édition de l'AYMON TRAIL.

Le samedi 13 février

12 Km – 700 D+
Aymon Trail Kids
Courses joëlettes et duos solidaires
Randonnée nocturne

Le dimanche 14 février

18 Km - 800 D+			
33 Km - 1600 D+	CHALLENGE NATIONAL TRAIL	ATHLÉ LABEL TRAIL ARGENT	Challenge national trail FFA (trails courts) Qualificatif championnat France trails
42 Km - Marathon 2024 D+		ATHLÉ LABEL TRAIL BRONZE	Qualificatif championnat France trails

Ces courses se déroulent à 98% sur des chemins ou des sentiers qui traversent les forêts entre Meuse et Semoy.

Il est impératif que le comportement de chacun s'inscrive dans le respect des lieux traversés.

1-Déroulement de l'événement

Informations générales :

Le départ et l'arrivée des courses du dimanche auront lieu « salle multisports, rue de la plaine des sports » à Bogny-sur Meuse(08-Ardennes).

https://maps.app.goo.gl/9NQv3Bpq2vX3NfUa7

Horaires :

Le Samedi 14H	Trail Kids & Duos solidaires - Platelle 4 Fils Aymon
Le samedi 14H30-16H00	Retrait des dossards 12Km salle multisports & acheminement des participants sur le site de départ en BUS
Le Samedi 16H30	12Km – Départ course Platelle 4 Fils Aymon
Le Samedi 17H30	Départ groupé de la randonnée nocturne – Salle multisports
Le Samedi 17H-19H	Retrait des dossards 18km, 33km et 42Km – Salle multisports
Le Samedi 19H00	Podiums 12Km
6H30-9H30	Retrait des dossards – Salle multisports
7H45	Briefing 42Km Marathon
8H00	Départ 42Km Marathon
8H45	Briefing 33Km
9H00	Départ 33Km
9H45	Briefing 18Km
10H00	Départ 18Km
13H00	Podiums 18Km
14H00	Podiums 33Km
15H00	Podiums 42Km Marathon

L'organisation se réserve le droit de modifier les parcours prévus initialement en fonction des différentes contraintes (météo, état du terrain, autorisations...)

2-Inscriptions

Les inscriptions se font uniquement à partir du site d'inscription www.ledossard.com

Pas de possibilité de s'inscrire sur place.

Droits d'engagement :

Tarif disponible sur www.aymontrail.com

Remise de 2€ pour les licenciés FFA sur les courses labellisées (33Km et 42Km)

Pour finaliser son inscription, chaque participant devra IMPERATIVEMENT fournir :

- Soit pour les coureurs licenciés FFA : la licence FFA (la vérification est effectuée en ligne)
- Soit pour les coureurs non licenciés FFA ou étrangers : Un parcours de prévention santé (PPS) qui doit être réalisé sur le site FFA https://pps.athle.fr/. Le numéro de PPS devra être indiqué obligatoirement au moment de l'inscription.

Retrait des dossards :

Le retrait des dossards s'effectuera à la « salle multisports, rue de la plaine des sports » à Bogny sur Meuse selon les horaires ci-dessus :

- Attention l'inscription est nominative (voir les conditions de remboursement et d'annulation). Présentation d'une pièce d'identité pour le retrait des dossards.

Le dossard devra être porté devant et être entièrement lisible lors de la course. Dans le cas contraire le coureur est susceptible d'être disqualifié.

Assurance :

Les concurrents participent sous leur propre responsabilité en cas d'accident ou de défaillance consécutive à leur état de santé. Conformément à la réglementation, les organisateurs ont souscrit une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile, celles de leurs préposés et de tous les participants du Trail.

La participation à l'épreuve se fera sous l'entière responsabilité des coureurs avec renonciation à tout recours envers les organisateurs quel que soit le dommage subi ou occasionné.

Les concurrents renoncent expressément à faire valoir des droits à l'égard des organisateurs. Les concurrents s'engagent à n'exercer aucune poursuite envers les organisateurs pour tout incident pouvant résulter de leur participation à cette manifestation.

Conditions de remboursement et d'annulation :

- En cas d'annulation de l'évènement pour un motif de force majeure, pas de remboursement.

- Les demandes de remboursement sont autorisées sans justificatifs jusqu'au 31/12/2026 (Montant inscription -5€). Demande à effectuer à l'adresse inscriptions@k-raid-ardennes.fr

- À compter du 1er janvier 2027, les demandes de remboursement direct ne seront plus acceptées. Possibilité de revendre son dossard en utilisant la plateforme d'inscription. Le vendeur sera remboursé (Montant inscription -5€). Les modalités seront communiquées à partir du 1er janvier 2027.

3-Déroulement des épreuves

Parcours

Parcours techniques, originaux et exigeants.

Les tracés GPX ne seront pas fournis

Les organisateurs prévoient de mettre en place les indications nécessaires pour permettre aux concurrents de suivre correctement le parcours : flèches directionnelles, peinture temporaire, rubalise.

Chronométrage

Le chronométrage et les classements seront effectués par un logiciel de classement, les pointages sont réalisés par puces électroniques présentes sur les dossards. Il appartient au coureur de laisser visible son dossard pour permettre le contrôle visuel sur le parcours et permettre la bonne détection des puces. Des pointages intermédiaires seront effectués, en cas de non pointage intermédiaire, il pourra être envisager une disqualification du participant.

Barrière horaire

ATTENTION, une barrière horaire sera fixée pour toute les distances.

- 12Km : Barrière horaire au km 10 (Col du Liry) après environ 2H de course
- 18Km : Barrière horaire au km 12 (Platelle 4fils Aymon) après environ 3H de course
- 33Km : Barrière horaire au km 19 (2ème ravitaillement) après environ 3H50 de course
- 42Km : Barrière horaire au km 29 (Col du Liry) après environ 5H40 de course

Ces barrières horaires seront définies en fonction des conditions du jour et seront communiquées la semaine avant course si possible et confirmées lors du briefing d'avant course

Contrôles

Un contrôle anti-dopage pourra être effectué. A ce titre, des locaux seront mis à disposition selon le protocole FFA.

Bénévoles terrains

Environ 50 bénévoles assureront le bon déroulement des courses sur les parcours. Les coureurs devront leurs signaler tout problème de course dont ils pourraient avoir connaissance.

Abandon

Les coureurs qui abandonnent en cours d'épreuve en aviseront obligatoirement un des bénévoles situés sur le parcours et rendront leur dossard au PC arrivée de la course. Il sera mis hors - course et autorisé à quitter le parcours par ses propres moyens et sous sa propre responsabilité. Toutefois, l'organisation pourra l'assister et le reconduire sur la zone d'arrivée.

Ravitaillements

- **Pas ravitaillement pour le 12 Km**
- **1 ravitaillement pour le 18 Km**
- **2 ravitaillements pour le 33 Km**
- **3 ravitaillements pour le 42 Km Marathon**

- **Ravitaillement à l'arrivée pour toutes les distances**

Attention : Pas de gobelets, prévoir eco-cup, gourde, poche à eau …
Assistance personnel possible dans les zones de ravitaillements

Respectez l'environnement en pensant à jeter vos emballages de barres dans les poubelles mis à disposition sur le ravitaillement et à l'arrivée.

Equipements conseillés

L'Aymon Trail exige de la part de chaque participant la capacité à s'adapter aux conditions d'une course à pied en compétition se déroulant dans un environnement naturel, dans un esprit de responsabilité et d'autonomie. De ce fait, l'organisation recommande vivement aux concurrents de se munir de :

- Barres énergétiques ou de gels de leur choix.
- D'un minimum d'0,5 litre d'eau ou de boisson énergétique dans le contenant de leur choix (porte bidon, poche à eau etc.…).
- Les bâtons sont autorisés.
- **Lampe frontale obligatoire pour la course de 12Km du samedi**

Assistance médicale

Une équipe médicale composée d'un médecin et d'une unité d'ambulances sera présente pendant toute la durée de l'épreuve. Elle est habilitée à mettre hors course un concurrent jugé inapte ou mettant en danger sa sécurité ou celle d'autrui. Les concurrents autorisent le service médical à prendre les mesures nécessaires en cas d'accident.

Sécurité

- Pour la sécurité de tous, les chiens ne sont pas acceptés sur le parcours
- Chaque coureur s'engage à apporter son aide et à alerter l'organisation de tout incident et toute difficulté rencontrée par d'autres participants pendant la course.
- L'organisation prévoit des modalités d'intervention pour venir en aide aux participants sur le parcours en cas de besoin.
- A cet effet, le numéro de téléphone du PC course sera inscrit sur les dossards.

La sécurité routière est assurée par des signaleurs mis à disposition par l'organisation.

- 14 signaleurs sont disposés aux différentes traversées de routes.
- Chacun est attentif à respecter le code de la route sur les rares passages ouverts à la circulation.
- Des serre-files garantissent la fermeture de la course derrière les participants.

4-Après-course & Récompenses

- **Douches possibles**
- **Buvette et restauration**

Classement et dotation

Pour chaque course (18Km, 33Km et 42Km Marathon)

Récompense pour les 3 premiers scratch hommes
Récompense pour les 5 premières scratch femmes

+

Récompense pour le 1er des catégories Junior, espoir, Mx
Récompense pour la 1ère des catégories Junior, espoir, Mx

Selon le tableau de catégorie d'âges suivant :

Catégories	
Junior	18 -19 ans
Espoir	20 - 21
Senior	23 - 34 ans
Mx (M0,M1,M2 …)	35 ans et plus par tranche de 5 ans

Pour le 12Km

Récompense pour les 3 premiers scratch hommes
Récompense pour les 5 premières scratch femmes

5-Règles de bonne conduite

Une charte de respect des règles sanitaires sera communiquée ultérieurement en fonction des règles en vigueur au moment de l'événement

Les organisateurs attirent l'attention des concurrents sur le respect de l'environnement, des bénévoles, des promeneurs et des riverains.

- Ne pas jeter de déchets sur le parcours.
- Ne pas s'écarter des parcours.
- Aucun ravitaillement extérieur à l'organisation n'est autorisé.

Le non-respect de ce qui suit entraînera la disqualification du concurrent :

- Aide extérieure de toute nature.
- Non-respect du parcours et des postes de contrôle.
- Non-respect de l'environnement (jet de bouteille, de papier...)
- Mise en danger de sa propre sécurité, de celle d'autrui ou non-assistance à un concurrent.
- Avis du service médical.

Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses. Il s'engage sur l'honneur à ne pas anticiper le départ et à parcourir la distance complète avant de franchir la ligne d'arrivée.

Tout participant dont le comportement sera en contradiction avec ce règlement fera l'objet d'une exclusion de la course.

6-Medias & données personnelles

Les concurrents autorisent l'organisation à utiliser leur image pour tout support concernant l'événement à des fins promotionnelles (sites internet et brochures).
Le participant autorise à titre gracieux la reproduction et l'exploitation de son image au profit de l'organisateur.
Conformément aux dispositions de la loi dite « informatique et libertés », l'organisation informe les participants que les résultats pourront être publiés sur le site internet de l'épreuve et sur celui de la fédération française d'athlétisme. Si des participants souhaitent s'opposer à cette publication, ils doivent expressément en informer l'organisateur et le cas échéant la FFA à l'adresse cil@athle.fr.

Les informations recueillies sur le formulaire d'inscription sont enregistrées dans un fichier informatisé par **Kraid ardennes** pour les i**nscriptions de l'Aymon Trail**

Elles sont conservées **jusqu'au jour de la course** et sont destinées **à l'association Kraid ardennes**

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : **contact@k-raid-ardennes.fr**